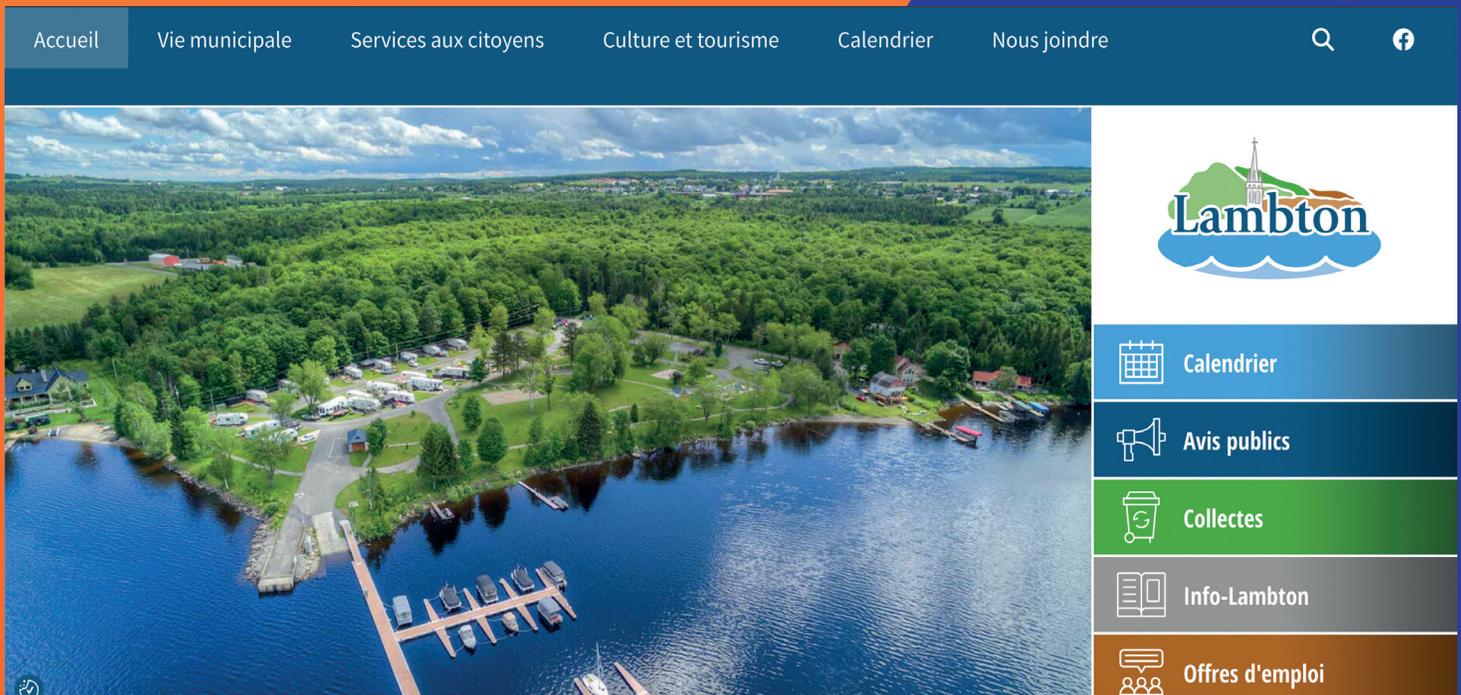


LE SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ FAIT PEAU NEUVE !



VISITEZ WWW.LAMBTON.CA - INSCRIVEZ-VOUS À NOTRE INFOLETTRE

LE RESTO DU PARC DU GRAND LAC ST-FRANÇOIS

Repas rapides, vue imprenable !

Heures d'ouverture :

Dimanche au jeudi 8 h à 16 h

Vendredi et samedi 8 h à 21 h

Fermeture le 13 octobre 2025



ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE

Lambton utilise désormais le **logiciel d'alertes et de notifications de masse de CAUCA** pour vous tenir informer rapidement et efficacement lorsqu'une alerte est en cours. Que vous soyez citoyen, commerçant ou représentant d'une entreprise, cette plateforme vous permet de recevoir des informations essentielles concernant votre municipalité.

Visitez le lien ci-dessous pour vous inscrire et en savoir plus :

<https://portailcitoyen.cauca.ca/city/6f6bcf1f-3702-4802-965c-f3a6d1da788e>



SOMMAIRE

Nouveau site web pour la Municipalité	1
Resto du Parc, heures d'ouverture	1
Alerte et notifications de masse - CAUCA	1
Sommaire	2
Coordonnées	2
Mot du Maire	3
Offres d'emploi	3

VIE MUNICIPALE

Élections municipales 2025	5
Règlements pour abri d'hiver, clôture à neige et protection hivernale	5
Dates limites pour l'enlèvement des roulottes stationnés ou de séjour	6
Cet été je sécurise ma piscine	6
Remise de plaque pour M. Michel Roy	7
Collecte de sang	7
Permis de feu à ciel ouvert	7
Devenir pompier volontaire	7
Préparer une trousse d'urgence pour la maison..	8
Prévention des incendies	9
Bilan de l'été - Camp de jour de Lambton	10
Bilan de la saison de soccer	11
Nouvelle ligue de hockey	11
Dek hockey	12
Forgeron	12
Fête familiale	13
Finissants	13
La sécurité à l'Halloween	14
Communiqué aux parents - Journées pédagogiques	14

VIE CULTURELLE ET SPORTIVE

Les journées de la culture	15
Marché de Noël de Lambton	15

ENVIRONNEMENT

Écocentre	16
-----------------	----

BABILLARD

Concours photo	17
Bingo	17
Jeudis cornhole	18
Les Voileux du Sud	18
Transport collectif MRC du Granit	18
Robert Charlebois autrement	19
Journée de quilles des Chevaliers de Colomb ...	19
La guignolée de la MRC du Granit	19
Calendrier des matières résiduelles	20

HEURES D'OUVERTURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

230, rue du Collège à Lambton
418 486-7438

Lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30
Vendredi de 8 h 30 à 13 h 30

Congés fériés

Les bureaux municipaux seront fermés les 1^{er} septembre et 13 octobre 2025.

L'INFO-LAMBTION

PRODUCTION

Municipalité de Lambton

RÉDACTION, CONTENU

Municipalité de Lambton
Comités et organismes de Lambton

COORDINATION, RÉDACTION, RÉVISION

Municipalité de Lambton et Design MarieGraph

GRAPHISME, RÉVISION ET MISE EN PAGE

Design MarieGraph

VERSION NUMÉRIQUE www.lambton.ca

Dépôts légaux : 3^e trimestre 2025

© Bibliothèque et Archives nationales du Québec

© Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 2562-539X



Chers concitoyens,
Chères concitoyennes,

J'espère que vous avez passé un bel été, malgré les aléas de Dame Nature qui a su bien nous « réchauffer » et que vous avez eu le temps de profiter des différents attraits touristiques de la région. Bien sûr ici je veux mentionner la Galerie d'art, l'Espace patrimoine et l'Exposition du 95^e anniversaire de fondation du Cercle de Fermières, le tout présenté à l'ancien presbytère de Lambton. Sans oublier les événements qui ont eu lieu durant la saison estivale.

Les différents événements de l'été 2025 ont particulièrement retenu l'attention avec le retour de la Fête nationale le 23 juin dernier, la Fête de la Famille le 2 août au Parc du Grand Lac St-François, la programmation diversifiée de « Sous le soleil, sous les étoiles » et plusieurs autres spectacles en plein air gratuits, ont parsemé notre été et j'ose espérer que le tout a su vous plaire.

Dans un autre ordre d'idées, je vous rappelle qu'il y aura des élections municipales le 2 novembre prochain. La Municipalité de Lambton prône un conseil municipal qui est actif, engagé et efficace dans la gestion des affaires de la Municipalité. Cela implique une participation active des élus, des prises de décisions éclairées et une volonté de travailler ensemble pour le bien de la communauté. Je profite de l'occasion pour remercier tous les membres du conseil qui terminent leur mandat respectif en novembre et je salue tous ceux qui désirent se présenter comme candidats le 2 novembre prochain.

En terminant, j'aimerais souhaiter une bonne rentrée scolaire à tous nos étudiants, ainsi qu'à leurs parents. La municipalité reste engagée à soutenir ses écoles, le personnel enseignant, les élèves et leurs parents, afin de faire la promotion d'un environnement éducatif propice à l'épanouissement de chacun.

OFFRES D'EMPLOI

OPÉRATEUR TRAVAUX PUBLICS

Exécuter différents travaux reliés à l'entretien et à la réparation des infrastructures, du réseau routier, des terrains et des équipements de la Municipalité.

40h / semaine

Du lundi au jeudi de 07h00 à 16H00

Le vendredi de 07H00 à 13H00

CONDITIONS

- Rémunération offerte en fonction de la grille salariale en vigueur
- Avantages sociaux
- Formation offerte



PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN (ARÉNA)

Entretenir la glace, les vestiaires et les espaces communs. Assurer une surveillance des installations, veiller au bon déroulement des activités dans l'aréna et opérer la boutique (Proshop).

30h / semaine

Lundi de 17H00 à 21H00

Mercredi de 17H00 à 21H30

Jeudi de 17H00 à 22H30

Samedi et dimanche de 07H30 à 15H30

(Octobre à avril avec possibilité de transférer aux travaux publics de mai à septembre)

CONDITIONS

- Rémunération offerte en fonction de la grille salariale en vigueur
- Avantages sociaux
- Formation offerte



Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 30 septembre 2025, à l'attention de : Yves Deslongchamps - dg@lambton.ca

Les élections municipales au Québec



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

Tous les quatre ans, le premier dimanche de novembre, vous devez élire la mairesse ou le maire ainsi que les conseillères et conseillers qui veillent à l'administration et au développement de votre municipalité. Il s'agit des élections générales municipales qui se tiennent simultanément dans environ 1 100 municipalités au Québec. Les prochaines sont prévues le **2 novembre 2025**.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal est l'instance démocratique la plus près de vous, et c'est aussi la plus accessible. Le conseil assume les compétences prévues par les lois qui le concernent et s'assure d'offrir des services répondant aux besoins de votre collectivité. Lorsqu'il décide des orientations et des priorités d'action de votre municipalité, ses décisions prennent la forme de résolutions ou de règlements adoptés lors d'une séance du conseil.

Les élues et élus municipaux qui y siègent interviennent dans des champs de compétences pluridisciplinaires importants pour votre quotidien, y compris, la culture, les loisirs et les sports, la vie communautaire, les infrastructures, l'environnement, le développement économique, l'aménagement du territoire, l'environnement, les finances et les transports, notamment.

Dans l'exercice de leurs responsabilités et pour exécuter les décisions prises par le conseil, les élues et élus peuvent compter sur le directeur général, ainsi que sur les autres fonctionnaires municipaux.

CANDIDATURE

Vous aimez particulièrement votre municipalité? Vous souhaitez convertir votre attachement en engagement? Vous avez envie de vivre un nouveau défi professionnel ou tout simplement de contribuer positivement à votre milieu de vie?

Votre candidature en prévision des élections générales municipales de 2025 est la bienvenue.

Pour plus d'information, prière de vous adresser directement au directeur général de la municipalité de Lambton au dg@lambton.ca.



ABRI D'HIVER, CLÔTURE À NEIGE ET PROTECTION HIVERNALE RÉGLEMENTATION - PERMIS NON REQUIS

NORMES APPLICABLES

PÉRIODE AUTORISÉE

Les abris d'hiver, tant pour les véhicules que pour les piétons, à l'entrée d'un bâtiment principal, ainsi que les clôtures à neige et autres protections hivernales sont autorisés **du 1^{er} octobre au 30 avril** de l'année suivante.

IMPLANTATION AUTORISÉE DANS TOUTES LES COURS, AUX CONDITIONS SUIVANTES :

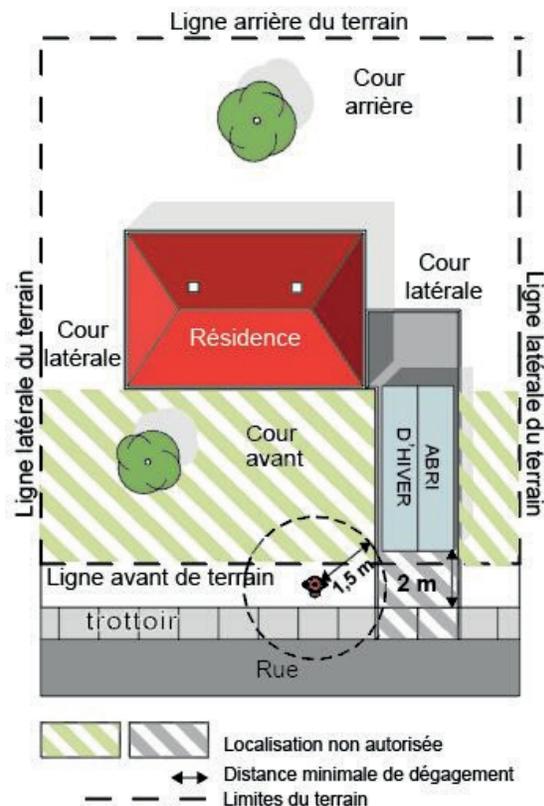
- L'abri doit être situé à une distance minimale de 2 mètres de la limite de la chaussée ou de la limite extérieure d'un fossé s'il y en a un. Sur un lot d'angle, il doit être situé à l'extérieur du triangle de visibilité.
- Un abri d'hiver ne peut être installé à moins de 1,5 mètre d'une borne-fontaine ni être fixé à celle-ci.
- Ces constructions doivent être revêtues de façon uniforme de toile, de matériel plastique, de panneaux de fibre de verre ou de panneaux peints ou traités démontables.
- Une construction complémentaire annexée (abri d'auto, galerie, porche, etc.) peut être fermée durant la même période, en respectant les mêmes dispositions.
- La hauteur maximale permise est de 2,5 mètres.

CONSTRUCTION TEMPORAIRE

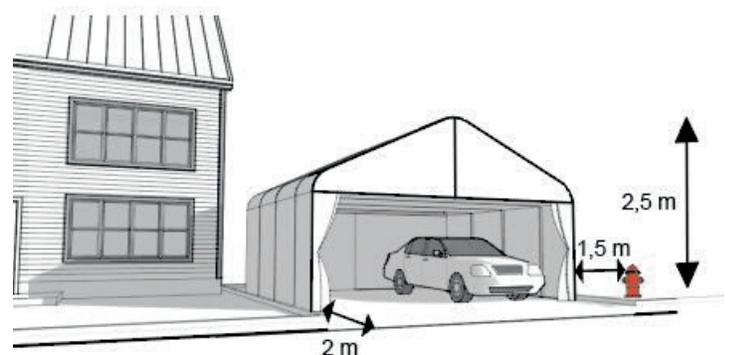
- Abri d'hiver (auto ou piéton)
- Clôture à neige
- Autres protections hivernales

**MISE EN GARDE: Le présent document est un instrument d'information. Son contenu ne constitue aucunement une liste exhaustive des règles prévues aux règlements d'urbanisme. Il demeure la responsabilité du requérant de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toutes autres normes applicables, le cas échéant.*

CROQUIS 1 (TROTTOIR)



CROQUIS 2 PAVAGE DE RUE)



Source des croquis : Ville de Lévis

DATES LIMITES POUR L'ENLÈVEMENT DES ROULOTTES STATIONNÉES ET DE SÉJOUR

Toutes les **roulottes implantées** avec un permis de stationnement durant la période estivale **doivent être enlevées au plus tard le 31 octobre**.

Après cette date, si la roulotte n'est pas enlevée, **un permis d'entreposage durant la période hivernale s'échelonnant du 1^{er} novembre au 30 avril doit être obtenu** auprès du Service des permis et de l'urbanisme de la Municipalité.

En ce qui concerne les **roulottes de séjour**, elles sont **autorisées uniquement entre le 15 mai et le 15 octobre** de la même année. La période de séjour autorisée pour toute roulotte de séjour ne doit pas dépasser 30 jours au total. Après le 15 octobre, toute roulotte de séjour doit être enlevée.



PRÉVENTION DES NOYADES

Saviez-vous que toutes les piscines résidentielles extérieures pouvant contenir 60 cm (2 pieds) d'eau ou plus doivent être sécurisées, peu importe leur type, et quelle que soit leur date d'installation?

La réglementation provinciale s'applique désormais à **toutes les piscines**. Les piscines installées **avant le 1^{er} novembre 2010** qui bénéficiaient auparavant d'une exemption doivent être **mises en conformité d'ici le 30 septembre 2025**.

Avant d'installer une piscine ou un aménagement connexe (clôture, plateforme, terrasse, etc.), informez-vous auprès de votre municipalité. Un permis de construction est requis pour assurer le respect des normes de sécurité.

Pour la sécurité des enfants, merci de faire de la prévention une priorité !

Pour toute question ou pour déposer une demande, veuillez communiquer avec :

Robert Blanchette
Inspecteur sénior en bâtiment et en
environnement
ibe@lambton.ca
418 486-7438 poste 25

Sacha Simoneau-Roy
Inspecteur en bâtiment
et en environnement
ibeadj@lambton.ca
418 486-7438 poste 30

REMISE DE PLAQUE POUR M. MICHEL ROY

Lors de la séance du conseil du 8 juillet dernier, le conseil municipal ainsi que l'équipe de la Caserne 51 ont remis une plaque commémorative à M. Michel Roy, le remerciant de ses 55 années de loyaux services au sein du corps des pompiers.

L'engagement et le dévouement de M. Roy ont permis d'inspirer plusieurs générations de pompier.



Collecte de sang

MARDI 23 SEPTEMBRE

Centre communautaire et sportif

13 h à 20 h

Organisée par



Prendre rendez-vous

hemaquebec.ca • 1 800 343-7264

PERMIS DE FEU À CIEL OUVERT, MESURE PRÉVENTIVE SANS FRAIS

Tout citoyen désirant faire un feu à ciel ouvert se doit de demander un permis à cet effet, au moins 24 heures à l'avance, **auprès de Michel Fillion, Directeur de sécurité incendie, 418 486-7438, poste 33, ou incendie@lambton.ca.**

Vous n'avez pas besoin de permis pour les feux dans les cuves ou foyers munis d'un grillage ou pare-étincelles.

Pour connaître l'échelle de risque, consultez le site de la Société de protection contre le feu www.sopfeu.qc.ca.



Devenir pompier volontaire, ça t'intéresse?

*Nous avons besoin de toi
dans notre équipe!*

Un beau défi 2025

Nous recrutons
MAINTENANT!



Service de sécurité incendie de Lambton

Pour informations : 418.486.7438 poste 33
incendie@lambton.ca



PRÉPARER UNE TROUSSE D'URGENCE POUR LA MAISON

Ayez en tout temps dans votre domicile les éléments essentiels pour subsister pendant au moins les 3 premiers jours d'un sinistre. Placez ces éléments dans un endroit pratique et facile d'accès. Idéalement, concentrez le maximum d'éléments au même endroit avec la mention « trousse d'urgence » et entreposez-les correctement, par exemple dans des bacs ou sur des étagères. Si vous avez des enfants, informez-les de l'endroit où se trouvent les éléments d'urgence, au cas où ils seraient seuls à la maison. Vérifiez chaque année que le contenu est adéquat pour répondre à vos besoins, remplacez les piles et les réserves d'eau si nécessaire, ainsi que les aliments dont la date de péremption est arrivée à échéance.

Voici les articles essentiels à avoir dans votre trousse d'urgence :

- de l'eau
- de la nourriture
- des articles pour les besoins particuliers (médicaments, préparation pour nourrissons, lunettes, etc.)
- les documents importants de la famille (copies des actes de naissance et de mariage, passeports, permis, testaments, acte de propriété et assurances, etc.)
- une copie de votre plan d'urgence
- une lampe de poche à manivelle ou alimentée par des piles et des piles de rechange
- une radio à manivelle ou à piles
- des doubles des clés des voitures et de la maison
- une trousse de premiers soins
- de l'argent comptant
- des articles d'hygiène personnelle
- de la nourriture et des médicaments pour vos animaux de compagnie
- un téléphone mobile avec un chargeur



**LE PREMIER RESPONSABLE
C'EST TOI !**

En collaboration avec votre
service de sécurité incendie

Quebec.ca/prévention-incendies

Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES



AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.



PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.



COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.



ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.



SOURCE DE CHALEUR

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.



ÉLECTRICITÉ

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC.



MONOXYDE DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.



PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron; utilisez une friteuse thermostatique.



RAMONAGE DES CHEMINÉES

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Quebec.ca/prévention-incendies

Bilan de l'été 2025 - Camp de jour de Lambton



Quel été nous avons eu! L'édition 2025 du camp de jour de Lambton a été marquée par des aventures, la bonne humeur et une tonne de beaux souvenirs. Sous la thématique « Camping », les enfants ont relevé des défis amusants, inventé des histoires et vécu plusieurs surprises.

En l'espace de huit semaines, nous avons organisé plus de 18 journées thématiques et plusieurs sorties qui ont fait le bonheur des enfants : le Ranch Winslow, le musée de la Science, le Camping Chevalier, le Parc Frontenac,

une journée écoresponsable en collaboration avec d'autres camps de jour... et bien d'autres encore!



Les enfants ont aussi eu la chance de participer à des activités intergénérationnelles qui ont permis de créer de beaux moments de partage avec nos aînés, ainsi que de passer de belles journées au parc du Grand Lac Saint-François.

Cet été, nous avons accueilli plus de 84 enfants provenant de Lambton, Saint-Romain, Saint-Sébastien et Lingwick, entourés par une équipe formidable de 11 animatrices passionnées et créatives.

Un immense merci aux parents pour leur confiance et leur soutien, et à toute la communauté qui contribue à faire du camp de jour de Lambton un endroit unique où l'amitié, la découverte et le plaisir sont toujours au rendez-vous. Nous tenons aussi à exprimer toute notre gratitude envers nos précieux donateurs : **Luc Vic Import, Garage Nadeau, Armoires Luc Richard, Équipro et Desjardins Caisse de Lac-Mégantic-Le Granit**, dont l'appui permet d'offrir aux enfants une expérience encore plus enrichissante.

On se donne rendez-vous l'été prochain pour d'autres beaux moments!



*Ann-Sarah Richard
alias Nutella*



Bilan de la saison de soccer 2025

La saison de soccer 2025 a été un vrai succès! Plus de 40 enfants provenant de Saint-Romain, Lambton, Stornoway et Saint-Sébastien se sont retrouvés chaque semaine pour courir, apprendre, jouer et, surtout, avoir du plaisir.

Chaque semaine, nos jeunes ont développé leurs habiletés, leur esprit d'équipe et leur confiance sur le terrain. Qu'il s'agisse d'un but spectaculaire, d'une passe bien placée ou simplement d'un sourire après un bon jeu, chaque moment a compté.

Un grand merci aux parents pour leur soutien, leur présence et leurs encouragements. Merci aussi à nos jeunes joueurs et joueuses, qui ont fait de cette saison une réussite par leur énergie et leur enthousiasme.

On se retrouve l'an prochain pour une nouvelle saison !

Ann-Sarah Richard



NOUVELLE LIGUE HOCKEY

Vous aimez le hockey ?

Vous avez envie de bouger, de compétitionner et de vous amuser ?



**Adultes Hommes-
Femmes/Adolescents/Jeunes**

Inscrivez votre équipe dès maintenant et joignez-vous à notre toute nouvelle ligue de hockey locale!

parcsf@lambton.ca ou Contacter Renée

418-486-7558

DECK HOCKEY

Le mardi 12 août dernier avait lieu l'inauguration du nouveau terrain de deck hockey au centre sportif et communautaire de Lambton. La réalisation de ce nouvel équipement sportif très populaire a été rendue possible par le truchement d'une subvention de la part de Sports et Loisirs Estrie, ainsi que d'une importante contribution de la part du Carnaval Ti-Cube de Lambton. En effet, le Carnaval a contribué un montant substantiel tout près de 40% du montant total des travaux.

Le maire, Michel Lamontagne, ainsi que les conseillers Pierre Lemay, se sont joints aux représentants du Carnaval Ti-Cube, messieurs Luc Tourigny, Francis Robert, Mario Bernier et bien sûr « Ti-Cube » pour la prise de photo officielle

La réalisation du projet a été confiée à Construction Bélanger EBA Inc. Madame Marie-Pascale Bélanger, présidente, était absente lors de la photo.



819-583-8325

mpbelanger@belangereba.com

665, du Chardonney,
Sherbrooke, Qc., J1L 0G1

Entreprise propulsée par
Construction R. Bélanger inc.



FORGERON

Le mardi 12 août dernier avait lieu au coin des Géants, l'inauguration de l'œuvre de l'artiste Samuel Rodrigue « LE FORGERON ». En effet le conseil municipal a mandaté l'artiste pour produire une œuvre qui représente le travail de nos bâtisseurs.

Le maire, Michel Lamontagne, ainsi que les conseillers, Pierre Lemay et Alain Villeneuve étaient présents.

LA GRANGE DU FORGERON
418 313-1728





FÊTE FAMILIALE

Lors de la fête familiale du 2 août dernier, la Municipalité a profité de l'occasion pour souligner la venue de trois nouveaux bébés à Lambton, soit Brooklyn Nadeau, Madelaine Robert et Zoé Bouchard.

Un panier cadeau leur a été remis en collaboration avec la pharmacie PROXIM, la Maison Familiale du Granit, Aménagement paysager PYRUS, le Cercle des fermières de Lambton et la Bibliothèque municipale.

Félicitations aux parents et bienvenus à Lambton !



FINISSANTS

Également, la Municipalité a pris le temps de souligner l'accomplissement de nos étudiants finissants pour l'année 2025. Ils sont au nombre de 13 finissants cette année.

Une bourse de 200\$ leur a été remise.

Félicitations à :

- Théo Labrecque
- Mégane Boulanger
- Emy Dostie
- Victoria Bizier
- Émy Breton
- Esthéban Poirier
- Katia Lachance
- Katie Richard
- Abby Roy
- Justin Jacques
- Mathis Foley
- Jordan Cloutier



La sécurité à l'Halloween



L'Halloween peut être une journée amusante et excitante pour les enfants. Les conseils de sécurité suivants contribueront au plaisir et à la sécurité de tous lors de la prochaine soirée de l'Halloween.

- Évitez les masques. Ils empêchent les enfants de bien voir ce qui les entoure, y compris les voitures ;
- Apposez des bandes de ruban réflecteur à l'avant et à l'arrière du costume pour que les automobilistes voient bien votre enfant ;
- Les costumes doivent être bien ajustés pour éviter les chutes ;
- Évitez les accessoires comme les chaussures trop grandes, les robes longues et les capes longues ;
- Tenez compte de la température. S'il le faut, revêtez votre enfant de plusieurs couches de vêtements ;
- Les enfants de moins de 10 ans devraient être accompagnés d'un adulte pour faire la tournée des

maisons. À 10 ans, certains enfants sont prêts à partir avec un groupe d'amis ;

- Dites à vos enfants de ne rien manger avant leur retour à la maison.

Le service de Sécurité incendie, les ambulanciers et les policiers seront sur place pour une Halloween en toute sécurité.

Joyeuse Halloween !

Août 2025

COMMUNIQUÉ IMPORTANT AUX PARENTS

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES 2025-2026

Bonjour à tous,

Nous vous prions de prendre bonne note que la Municipalité met sur pied une programmation structurée au **CENTRE COMMUNAUTAIRE ET SPORTIF (aréna)**, pour vos jeunes lors des journées pédagogiques 2025-2026.



À cet effet, vous devrez **OBLIGATOIREMENT** inscrire vos jeunes via la plateforme AMILIA que vous retrouverez sur le site Internet de la Ville. Nous tenterons d'être le plus flexibles possible et donc il n'y a pas de période d'inscription comme telle. Vous pourrez donc inscrire vos jeunes en tout temps, en essayant bien entendu de ne pas faire vos inscriptions la veille de la pédagogie pour nous permettre de bien nous ajuster. Un frais minimal par enfant, par journée, sera demandé lors de l'inscription et pour des raisons de sécurité et d'encadrement, **un maximum de 30 enfants** seront admis par journée pédagogique.

L'administration municipale espère que ceci viendra ajouter un complément et une plus-value à la programmation de la commission scolaire déjà en place.



Lambton

Les journées de la culture

LES 26, 27 ET 28 SEPTEMBRE 2025

**PROGRAMMATION À VENIR
SUIVEZ NOTRE PAGE FACEBOOK**



MARCHÉ
DE
Noël
DE LAMBTON

*13 décembre 2025
10 h à 18 h
Centre communautaire et sportif
(Aréna)*

Marché de Noël de Lambton

La Municipalité de Lambton est actuellement à la recherche d'artisans et d'exposants pour le Marché de Noël de Lambton, qui aura lieu **le 13 décembre prochain au Centre communautaire et sportif (213, rue de l'Aréna, Lambton).**

Pour remplir le formulaire d'inscription, rendez-vous sur le site internet de la Municipalité au : www.lambton.ca/marche-de-noel.

Pour plus d'informations :
418 486-7438 | loisirs@lambton.ca



HEURES D'OUVERTURE À PARTIR DU 1^{ER} OCTOBRE

Du lundi au jeudi
de 8h à 15h30
sur rendez-vous
819 582-7023

Vendredi de 8h à 12h
sur rendez-vous
819 582-7023



ÉCOCENTRE, 176, RANG ST-MICHEL

Un service de proximité, simple et accessible !

Limite de 6 unités gratuites par année (1 unité = 1 verge). Des frais s'appliquent pour les unités supplémentaires et une pièce d'identité avec adresse est requise pour chaque visite.

Non-résidents : Dépôt autorisé avec frais applicables pour certains matériaux ainsi que le dépôt de branches, feuilles ou résidus verts.

L'Écocentre peut recevoir :

- Vos matériaux de construction, de rénovation et de démolition
- Vos SERPUARIENS électroniques et informatiques
- Vos encombrants non réutilisables

Matériaux refusés :

- Batteries, huiles, propane
- Tubes fluorescents
- Peintures, solvants, acides

Matériaux admissibles (80\$ la verge pour les non-résidents) :

- Pneus
- Déchets de construction/démolition
- Métaux (ferreux et non ferreux)
- Vieux vêtements
- Encombrants réutilisables (chaises, matelas, jouets, vélos, etc.)
- Appareils vides ou contenant du fréon (réfrigérateurs, thermopompes, etc.)
- Matériel informatique et électronique (Programme ARPE-Québec – Serpuariens)



CONCOURS PHOTO 2026

Le comité du concours photo de la Galerie d'art invite la population de la MRC du Granit à participer à sa 9^e édition - 2026 **sous le thème ROUGE**. Ouvrez l'œil, la merveilleuse saison que nous vivons saura vous guider !

Quelques précisions s'imposent. Il sera primordial qu'on retrouve sur les photos **un élément ROUGE selon le thème proposé et qu'il soit APPARENT** : un toit, une fleur, etc., la liste peut être très longue, donc ce qui importe, c'est que **ce soit ROUGE ÉCLATANT et non orangé, ni rosé**.

Comme par le passé, des prix sont remis dans chacune des catégories soient : jeunes, amateurs et avancés.

Plus de précisions seront à venir en début d'année 2026, mais déjà sur le site www.lambton.ca/concours-photos vous trouverez les règlements, le formulaire d'inscription et autres informations.

Passez un bel automne et nous vous espérons en grand nombre.

Solange Vachon
France Normand
 Responsables du comité concours photo



Au centre communautaire et sportif de Lambton

BINGO!



18 septembre
 16 octobre
 20 novembre
 18 décembre

On vous attend en grand nombre !

! Lambton et les environs !



C'est le grand retour des



JEUDIS CORNHOLE



Peu importe ton expérience,
viens t'amuser avec nous!

Date: 16 octobre 2025 à la fin mars 2026

Heure: 19h30 à 22h30

Lieu: Grande salle de l'aréna de Lambton

Coût: 60\$ pour la saison / 5\$ pour la soirée

Infos et inscription: Daniel Dallaire 819-582-2175



Les Voileux du Sud : un nouveau vent de passion sur le Grand Lac-St-François

Cette année marque une grande première à Lambton et au Grand lac St-François :

La création du club Les Voileux du Sud, un tout nouveau regroupement qui a déjà conquis le cœur des passionnés de voile et suscité la curiosité de nombreux spectateurs.

La grande régata finale est prévue le samedi 6 septembre 2025 à 13 h, avec un départ et une arrivée devant le parc municipal de Lambton.

Un rendez-vous festif à ne pas manquer pour encourager les équipages et vivre l'ambiance unique d'une régata sur le Grand lac St-François.

Pour informations :
Mireille Bouffard : lesvoileuxdusud@gmail.com



TRANSPORT COLLECTIF

Besoin d'un lift pour vos courses et vos rendez-vous ?

Transport Collectif du Granit offre un service de transport facile et abordable pour tout le monde !



Point d'embarquement à Lambton :

Mercredi et vendredi au Centre de services Desjardins
201, rue Principale

Réservation obligatoire la veille, avant 15 h 30
819 583-4263

Tarifs : 8\$ aller-retour

Gratuit pour les enfants de 6 ans et moins accompagnés d'un adulte

Corporation à but non lucratif qui vient en aide aux personnes ayant des difficultés de déplacement en offrant un service de transport adapté.



PAR MARC POULIOT ET SES TROIS MUSIENS

LES PROFITS DE CETTE SOIRÉE SERONT REMIS À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE LA FEUILLE D'OR DE LAMBTON POUR L'ACHAT D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

SAMEDI
20 SEPTEMBRE
20 H

CENTRE COMMUNAUTAIRE ET SPORTIF DE LAMBTON
(213, RUE DE L'ARÉNA, LAMBTON)

PRÉSENTÉ PAR PATRIMOIN'ART

30 \$ EN PRÉVENTE
35 \$ À L'ENTRÉE

POUR ACHAT OU INFORMATIONS :

418 486-7541 | 418 654-1109
patrimoinartlambton@gmail.com

Billets également disponibles :

Pharmacie Proxim de Lambton | Lepointdevente.com



MERCI À NOS COMMANDITAIRES :

Argent



Bronze




Journée de quilles

Les Chevaliers de Colomb de Lambton organisent une journée de quilles à la salle de quilles de Lambton **le 6 décembre 2025 à compter de 9 heures.**

Pour inscription contacter Denis Turcotte au 819-582-1246 ou Claude Patry au 418-331-2068.

Merci, nous vous attendons en grand nombre.



La Guignolée de la MRC du Granit

Les Chevaliers de Colomb de Lambton tiennent à vous informer, qu'il y aura une cueillette de denrées ou d'argent selon votre choix, pour **la GUIGNOLÉE de la MRC du Granit, le 30 novembre 2025 de 9heures à midi environ.**

Nous ferons la cueillette à la maison chez vous comme dans les années passées, vous pouvez déposer vos sacs sur votre balcon, ou remettre votre don à la personne qui ira chez vous.



MERCI pour votre très grande générosité habituelle.

CALENDRIER DE LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2025



INFORMATIONS

UTILES :

Environnement et urbanisme

Il est important de faire vos demandes de permis avant le début de vos travaux. L'inspecteur a 30 jours pour émettre un permis.

Vidanges de fosses septiques

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec la MRC du Granit au 819 583-0181.

Horaire de la bibliothèque

Les mercredis de 18 h 30 à 20 h ainsi que les premiers et troisièmes jeudis de chaque mois de 15 h 30 à 17 h.

Écocentre et dépôt de branches 176, rang St-Michel

Lundi au jeudi 7h30 à 15h30
Vendredi 7h30 à 12h
Samedi 8h à 11h30

Urgences travaux publics

Heures d'ouverture du bureau :
418 486-7438

 Collecte des matières recyclables

 Séance du conseil

 Cueillette des rebuts encombrants

 Bureau fermé

 Collecte des plastiques agricoles

Juillet						
D	L	M	M	J	V	S
		1 	2	3	4	5
6	7	8 	9 	10 	11	12
13	14 	15 	16	17	18	19
20	21	22	23 	24	25	26
27	28 	29 	30	31		

Août						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6 	7	8	9
10	11 	12 	13 	14 	15	16
17	18	19	20 	21	22	23
24/31	25 	26 	27	28	29	30

Septembre						
D	L	M	M	J	V	S
	1 	2	3 	4	5	6
7	8 	9 	10 	11 	12	13
14	15	16	17 	18	19	20
21	22 	23 	24	25	26	27
28	29	30				

Octobre						
D	L	M	M	J	V	S
			1 	2	3	4
5	6 	7 	8	9 	10	11
12	13 	14 	15 	16	17	18
19	20 	21 	22	23	24	25
26	27	28	29 	30	31 	

Novembre						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3 	4 	5	6	7	8
9	10	11 	12 	13 	14	15
16	17 	18 	19	20 	21	22
23/30	24 	25	26 	27	28	29

Décembre						
D	L	M	M	J	V	S
	1 	2 	3	4	5	6
7	8 	9 	10 	11 	12	13
14	15 	16 	17	18	19	20
21	22 	23 	24 	25 	26 	27
28	29 	30 	31 			



Collecte des encombrants:
11 septembre 2025

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL ORDINAIRE POUR L'ANNÉE 2025

Les séances se déroulent au 213, rue de l'Aréna à Lambton, à 19h30

9 septembre

14 octobre

11 novembre

9 décembre